

# Rapport d'orientations budgétaires 2025



# 1. France : contexte économique et budgétaire

# 1.1. Conjoncture économique nationale

# Un contexte économique fragile et incertain

## Données envisagées avant la censure du Gouvernement:

- Une prévision de croissance du PIB de **+1,1%** en 2025 contre 1,4% en 2023
- Le projet de loi de finances (avant censure du Gouvernement) revendique une réduction des dépenses publiques, pour 40 Md€ environ dont 5 Md€ pour les collectivités, et une hausse des prélèvements obligatoires, pour 20 Md€ environ pour réduire le déficit public
- Fragilisation du financement des collectivités avec des répercussions sur les associations
- CCAS est impacté par **modification du fonds de compensation de la TVA et La revalorisation du taux de cotisation patronale à la CNRACL** (Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales)

**Des enveloppes budgétaires des autorités de tarification des établissements médico-sociaux (État, ARS et Département) de plus en plus contraintes**, avec un décrochage par rapport à l'augmentation des charges

**Une subvention 2025 de la Ville au CCAS au niveau de 2023 et 2024 (16,282 M€)**

## **1.2. Contexte social et démographique**

# Les données d'observation de la pauvreté monétaire des ménages

17% de la population fiscale est pauvre, soit environ 39 000 personnes ;

- La moitié de la population pauvre vit avec un revenu inférieur à 650 €/mois ;
- 23% de la population fiscale a un revenu déclaré inférieur au seuil de bas revenu (1145 € au 31/12/2021) ;
- Le niveau de vie par unité de consommation des 10% les plus pauvres atteint au maximum 935 €/ mois.
- 23 000 Bordelaises et Bordelais entre 15 et 29 ans ont un revenu déclaré inférieur à 1 000 €/mois ;
- 33 000 moins de 30 ans font partie d'un ménage pauvre ;
- Près de 6 000 familles avec enfant(s) sont pauvres ;
- 18 700 personnes pauvres vivent seules ;
- Plus de 13 000 non-salariés indépendants dont près d'un tiers sont travailleurs pauvres ;

# Quelques éléments relatifs à la vulnérabilité

- Une croissance des prix des loyers, de l'alimentation, de l'énergie qui n'est pas compensée par la hausse des salaires.
- Fracture numérique obstacle majeur à l'accès aux droits : 34000 habitants de 15 ans ou plus en situation d'illectronisme. *Estimation* : chaque année près de 94 000 habitants de 15 ans ou plus renonceraient à exécuter une ou plusieurs démarches en ligne.
- 34 000 Bordelaises et Bordelais de 18 à 25 ans étudiant/es : plus de la moitié souffre au moins d'une fragilité (précarité alimentaire, menstruelle, santé mentale, accès au logement, aux prestations...)
- 39 000 individus de 65 ans ou plus : Ils seront 10 000 de plus dans 10 ans avec une explosion de la cohorte des 80 ans ou plus : augmentation de la dépendance au domicile et baisse du ratio aidants/aidés.
- 11000 familles monoparentales ; taux de pauvreté 27%.
- Sans-abrisme : En 2023 à Bordeaux, 3 994 ménages furent accompagnés par la plateforme d'accueil des personnes en errance (PAPE), soit 5 281 personnes. Une progression de 48% entre 2019 et 2023.
- Lors de la nuit de la solidarité, 840 personnes sans abri ont été rencontrées dont 202 mineurs en famille ; auxquelles s'ajoutent 72 personnes en bidonvilles non visités et 107 personnes en squats.
- Hébergement d'urgence : Pour Bordeaux exclusivement, en années pleine : 352 000 nuitées réalisées (estimation) pour un ratio d'occupation des places (tous dispositifs confondus), de 102%.

# 2. Les orientations du budget 2025

## **2.1 Garantir un accès aux droits pour tous et accompagner les publics en difficultés**

**Créer les conditions nécessaires à la poursuite de l'accueil inconditionnel de proximité en portant une attention particulière aux conditions de travail des équipes :**

- ✓ Renfort RH : création de 3 postes 2 au service social et 1 poste pour l'accueil de la Direction de l'insertion et maintien de l'effort de remplacement pour le front-office
- ✓ Expression des besoins dans le cadre de la stratégie relations usagers et des réaménagements de la cité municipale
- ✓ Ouverture de la nouvelle Maison France Services à la Benauge portée par le CCAS

**Mise en œuvre de la feuille de route Habitats Accompagnés dans ses différentes dimensions notamment projet bas seuil :**

- ✓ Mise en œuvre du projet bas seuil en lien avec les partenaires
- ✓ Consolidation de la stratégie de travaux de rénovation et d'entretien des locaux mis à disposition dans le cadre de la stratégie habitats accompagnés (PPI Ville et PPI CCAS / crédits de fonctionnement)
- ✓ Poursuite de la politique de mise à l'abri de situations familles en droits incomplets (mobilisation de 2 presbytères de la ville et mise à l'abri hôtels)

**Refonte des aides sociales facultatives pour répondre aux nouveaux besoins :**

- ✓ Identification et clarification des besoins (urgence, maintien des droits et habitats)
- ✓ Refonte du processus d'attribution

**Poursuite du développement de projets de solidarité alimentaire et du soutien fort aux partenaires associatifs :**

- ✓ Mise en œuvre de la coordination et du projet de restauration solidaire dans le cadre de l'AAP "Mieux manger pour tous"
- ✓ Finalisation et bilan de l'expérimentation Sécurité Sociale de l'Alimentation

**Allocation des moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'accès aux biens communs pour les personnes sans-abris:**

- ✓ Mise en œuvre du projet d'hébergement temporaire dans le cadre du travail de résorption des squats et bidonvilles
- ✓ Structuration des processus urgence sociale
- ✓ Développement de projets d'aller-vers et accompagnement dans l'espace public (Place de la République)

**Mise en œuvre des projets des différents établissements rattachés à la Direction de l'insertion (cf. Budgets annexes)**

- ✓ Subvention importante du CCAS au Centre Simone Noailles pour garantir une offre de service de qualité (en particulier accompagnement en journée) tout en engageant une réflexion sur l'avenir du modèle
- ✓ Mise en place d'un dialogue stratégique avec le Département pour préparer le projet d'établissement
- ✓ Financement d'un demi-poste de juriste au CADA pour renforcer l'accompagnement juridique de ces publics

## **2.2 Accompagner les enjeux de la longévité**

## **Accompagner et prévenir la perte d'autonomie**

- ✓ Formation/sensibilisation de l'ensemble des cadres et agents des résidences autonomie et EHPAD aux discriminations liées à la vie sexuelle et affective, au genre et aux orientations sexuelles, à l'interculturalité et au racisme
- ✓ Évaluation externe des Résidences Autonomie
- ✓ Renforcement des partenariats avec les maisons de quartier et centres sociaux dans le cadre de la réécriture de leur projet social et/ou de leur renouvellement d'agrément visant à intégrer la question du vieillissement de la population dans leurs projets de structure
- ✓ Poursuite du programme de travaux sur le patrimoine dédié aux séniors volet (voir point sur le patrimoine)

### **Renforcer le lien social et notamment le lien entre générations et lutter contre l'isolement**

- ✓ Ouverture du comptoir des aidants à la Cité Municipale et mise en place de permanences dans les quartiers (Bastide, Grand Parc et Caudéran)
- ✓ Poursuite de la dynamique engagée sur les Echoppes seniors (budget Ville) et confirmation de leur rôle de lutte contre l'isolement : repérage des personnes isolées en proximité et intensification de l'aller vers / développement du foisonnement
- ✓ Poursuite et consolidation du travail partenarial engagé de lutte contre l'isolement sur le quartier du Grand Parc et développement sur d'autres secteurs de la Ville (Capucins/Saint Michel)

**Adapter la ville aux enjeux du vieillissement en concertation avec les personnes concernées :**

- ✓ Poursuite du soutien à l'expérimentation de nouvelles réponses aux besoins des seniors en matière d'habitat, de mobilité, d'actions intergénérationnelles
- ✓ Élaboration d'une analyse des besoins sociaux « habitat seniors » et formalisation du plan d'actions « habitat seniors » de la feuille de route
- ✓ Dynamisation des outils et dispositifs de participation des usagers et bénéficiaires des actions et missions portées à l'attention des seniors (CVS...)

## **2.3 Adapter le patrimoine aux besoins des publics**

### **En 2025, poursuite des travaux d'embellissement et réhabilitations**

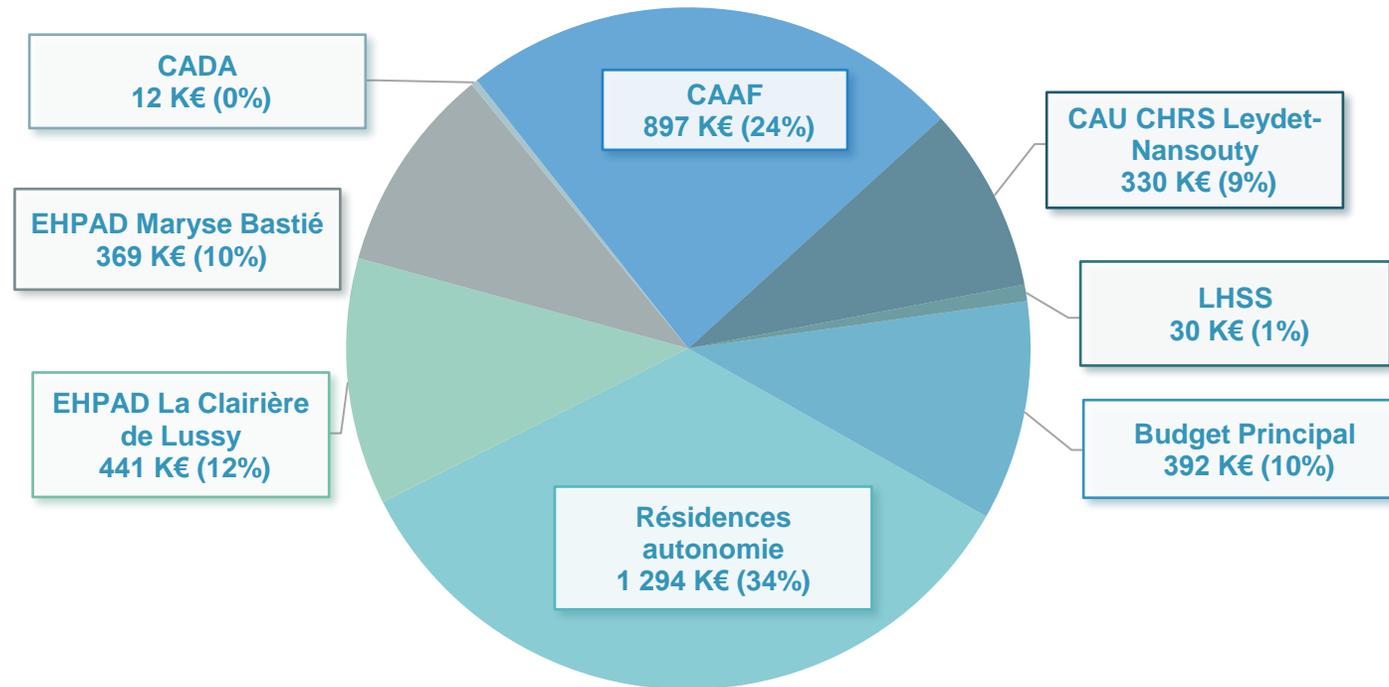
- Projet d'embellissement des parties communes de la Résidence Chantecrit : démarrage des travaux en cours d'année.
- Lancement des études pour le projet de réhabilitation de la Résidence Alsace Lorraine au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 par ENEAL, démarrage prévisionnel des relogements au dernier trimestre 2025.
- Poursuite de l'étude de faisabilité de la réhabilitation des pavillons du Repos Maternel en lien avec la ZAC nécessitant des préalables (diagnostic écologique, révision de l'étude d'impact...).
- Politique seniors menée par la Ville : réfection des peintures au sein des Échoppes seniors Lumineuse et Arlette Gelé de Francony

### **Travaux et diagnostics sur les systèmes**

- Rénovation de la chaufferie de la Résidence Autonomie Manon Cormier (marché d'amélioration de la performance énergétique)
- Diagnostic des systèmes de ventilation des Etablissements Médico-sociaux (nouvelle réglementation sur la qualité de l'air intérieure).
- Pavillons de la Cité jardin : finalisation du diagnostic, analyse, arbitrage et programmation des travaux

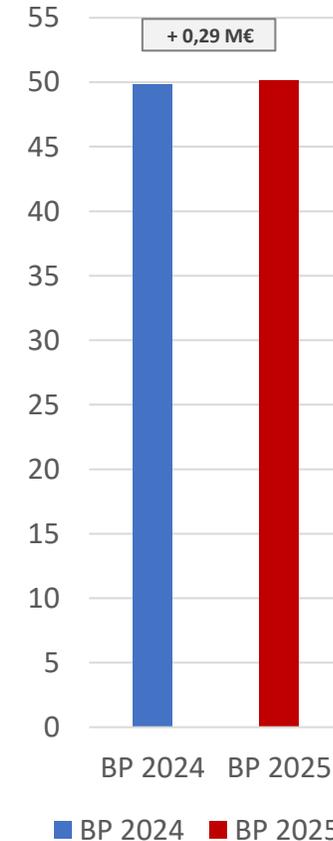
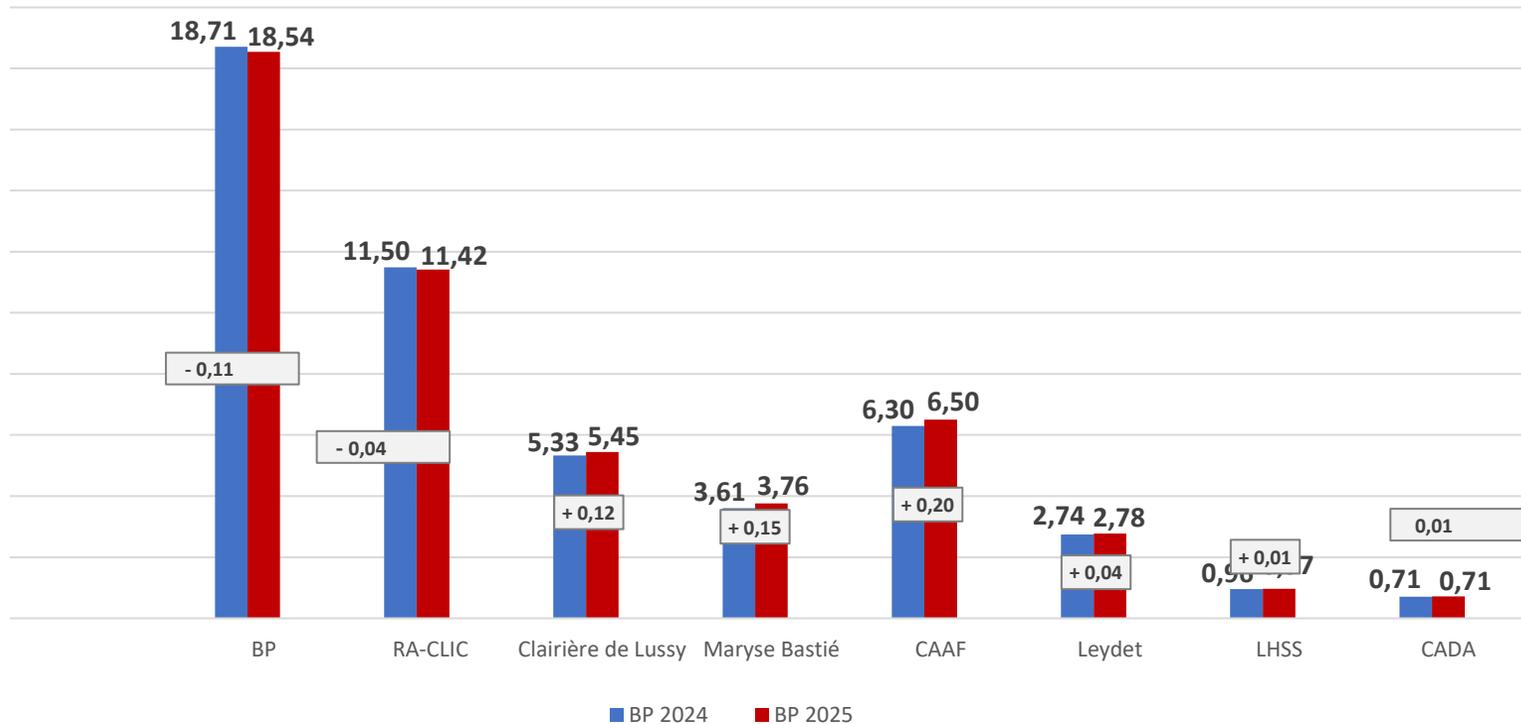
**Réflexions sur la stratégie patrimoniale** : Centre Simone Noailles, Cité Jardin, déploiement de la politique d'habitat accompagné.

# 3 765 K€ de crédits d'investissement



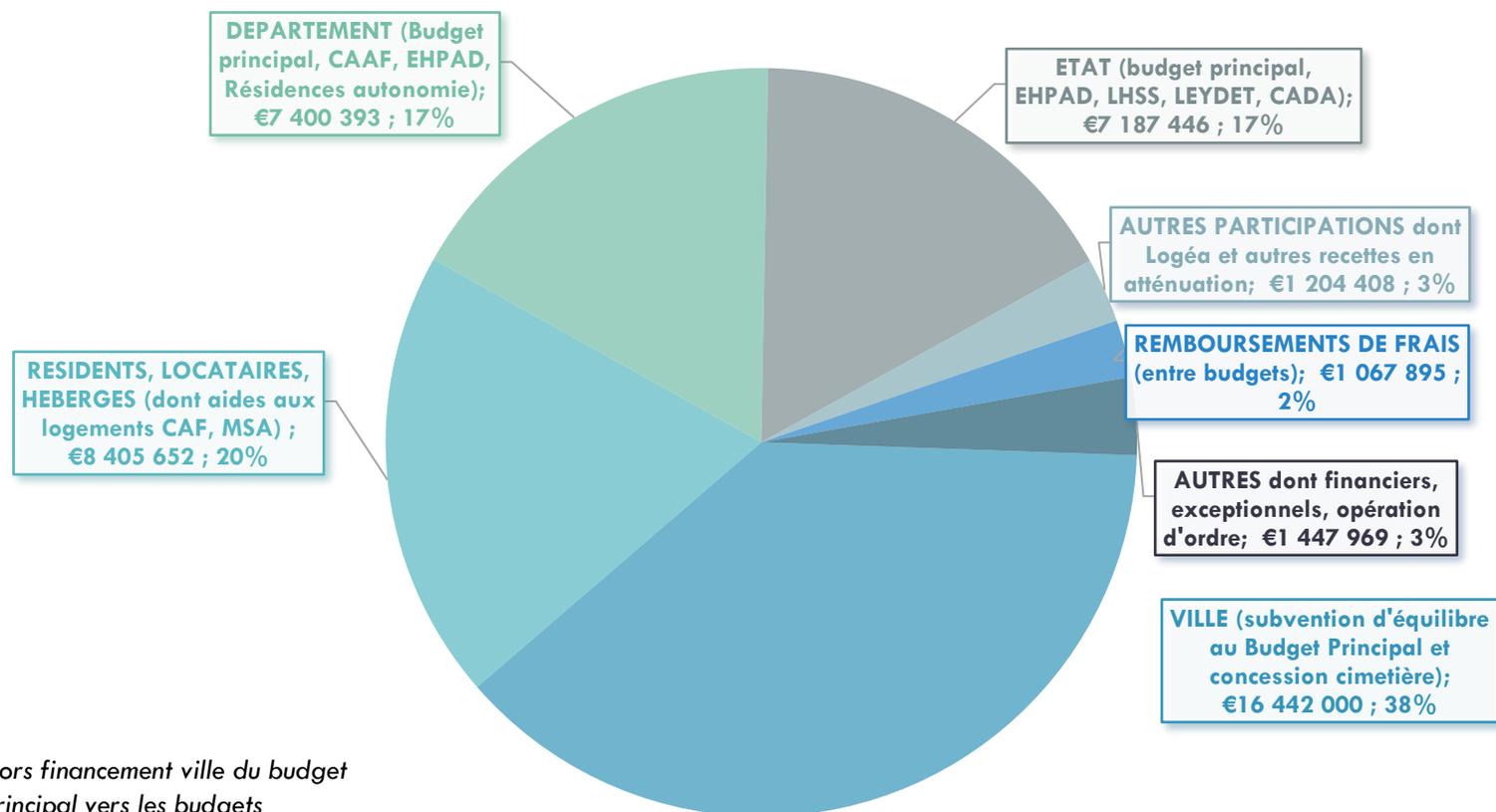
# 3. Les orientations budgétaires 2025

# Une évolution des budgets de fonctionnement de + 0,6% (+0,29 M€) de 2024 à 2025



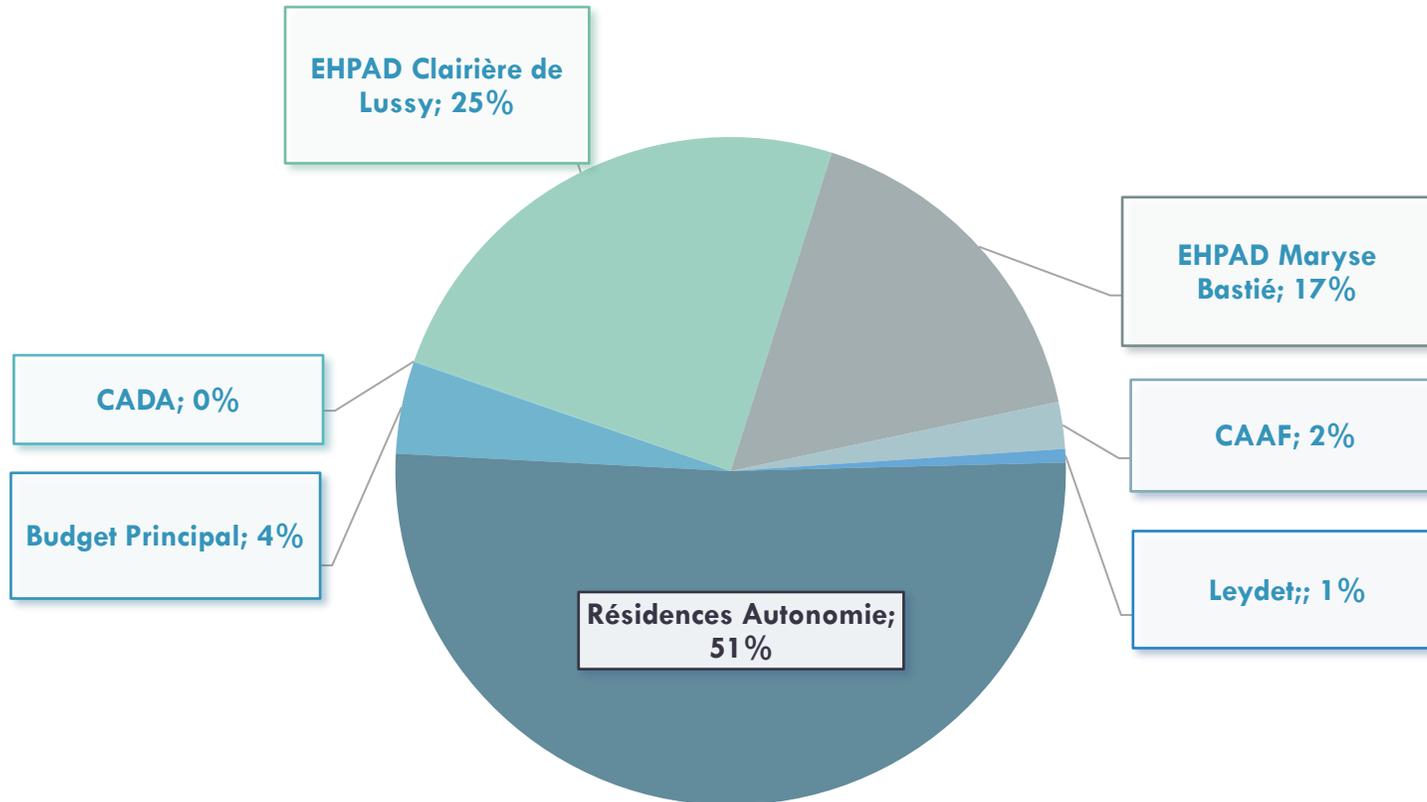
# 3.1 Les recettes de fonctionnement

# Les grandes masses des recettes de fonctionnement 2025



*Hors financement ville du budget principal vers les budgets annexes*

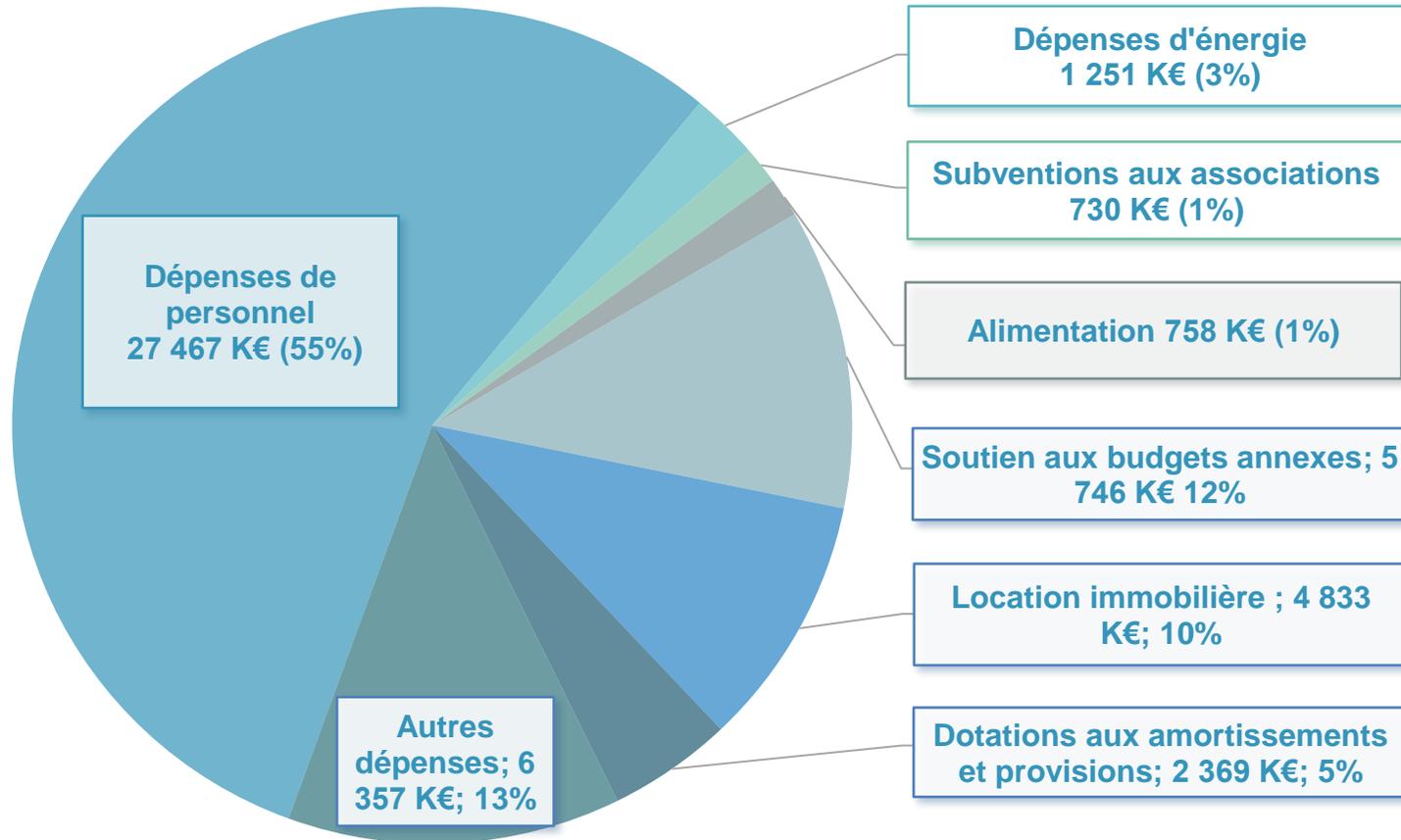
# Focus sur la répartition des recettes locatives



- 51% Budget des RA
  - 42% Budget des EHPAD
  - 4% Budget principal
  - 6% autres budgets
- 
- Objectif de taux d'occupation des résidences autonomie: 93%

## **3.2 Les dépenses de fonctionnement**

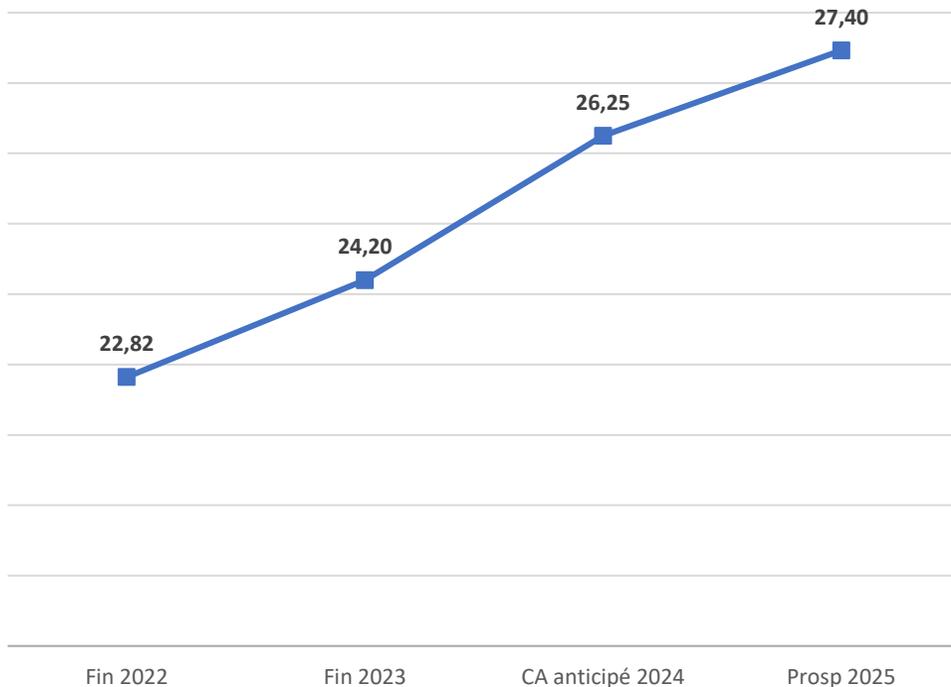
# Les grandes masses des dépenses de fonctionnement 2025



- **55% de masse salariale** (54% au BP 2023)
- **14% d'autres dépenses** (iso au BP 2024) dont dépenses d'entretien et de maintenance du patrimoine bâti, prestations et fournitures à caractère médicosocial
- **3% de dépenses énergétiques** (iso BP 2024) : 1,28 M€ contre 1,47 M€ au BP 2024
- **1% pour acheter des denrées alimentaires**
- **1% de subventions** : 0,73 M€ de subventions aux associations (ISO BP 2024)

# L'évolution de la masse salariale tous budgets confondus

Evolution MS (en M€)



## Mesures locales : + 654 K€ par rapport au BP 2024

- Accroissement des moyens + 8,9 ETP
- Une enveloppe de temporaire 2.3 M€
- Un plan de revalorisation du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) Des mesures de revalorisation des carrières et des personnels volontaristes

## Mesures Nationales : +669 K€ par rapport au BP 2024

- Augmentation à 3 jours de carence (moins de 49 K€ avant censure du Gouvernement)
- Modification des mesures relatives CNRACL (446 K€ avant censure du Gouvernement)

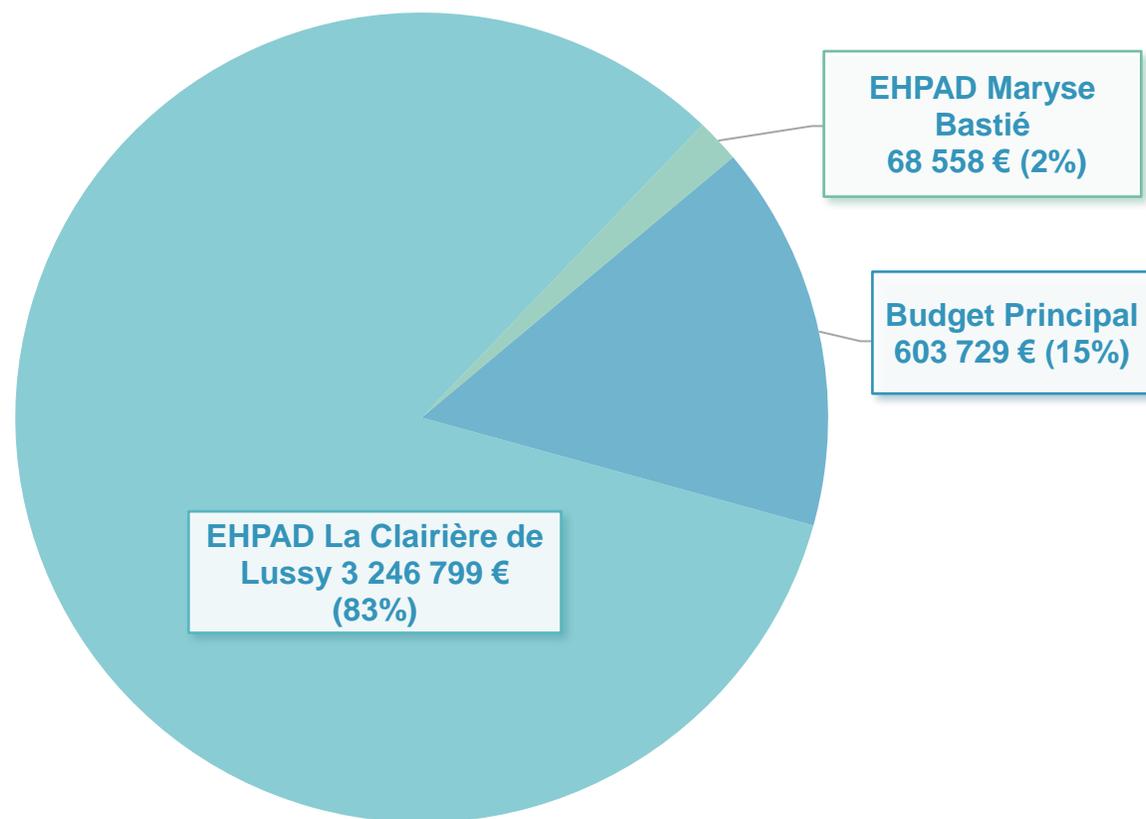
# L'évolution des effectifs permanents du CCAS

Accroissement des moyens permanents **+8,9 ETP** :

- **Budget CAAF** : prévision de création de 4.5 postes sous réserve de la validation par le Département (2 éducateurs spécialisés, 1 chef de service, 1 agent d'accueil). L'impact 2025 est prévu pour **1.57 ETP**
- **Budget Résidences Autonomies** : **+1.7 ETP** : 1 ETP chargé d'accompagnement et d'accueil et 1 ETP d'adjoint de direction en partie mutualisé et refacturé à l'Ehpad Maryse Bastié pour 0.30 ETP.
- **Budget EHPAD La Clairière** : **+1 ETP** d'agent administratif
- **Budget EHPAD Maryse Bastié** : **+1.3 ETP** : 0.3 ETP d'adjoint de direction (poste mutualisé avec les RA) et 1 ETP d'ASH
- **Budget principal** : **+6 postes** pour 5.5 ETP en année pleine : 1 chargé de mission stratégie patrimoniale, 1 qualicien, 2 travailleurs sociaux, 1 chargé de mission et 1 chargé du pré-accueil.(Impact 2025 3,33 ETP)

# 4. Endettement

# La dette, l'autofinancement et la capacité de désendettement à périmètre constant



- Encours de dette au 01/01/25 : 3 919 K€ pour 3 emprunts à taux fixe répartis sur la Clairière (83%), le BP (15%) et Maryse Bastié (2%).
- **Capacité de désendettement 2025 : 3,5 ans** contre 3,5 ans en 2023
- CAF brute anticipée de 1,23 M€ au 31/12/24



Centre Communal  
d'Action Sociale

**merci**

[bordeaux.fr](http://bordeaux.fr)

